

**Le gouvernement a trouvé la méthode : pour lutter contre le chômage, luttons contre les chômeurs !**

Le ministère du Travail a présenté lundi 19 mars aux partenaires sociaux les mesures pour lutter contre le chômage. Il s'agit en fait de mesures contre les chômeurs : durcir les sanctions, diminuer ou supprimer les allocations, augmenter la durée d'exclusion, redéfinir l'offre raisonnable d'emploi.... et pour accentuer davantage la pression, ils auront l'obligation de renseigner mensuellement un rapport d'activité.



Après avoir imposé aux usagers de Pôle Emploi des modalités d'accès restreintes via l'outil digital, qui conduit chaque mois à exclure un grand nombre de chômeurs (radiations pour défaut d'actualisation). Le gouvernement passe à la vitesse supérieure, obligation est faite à Pôle Emploi de multiplier significativement les contrôles. Le nombre d'agents affecté à cette mission passera de 200 à 1000.

**L'objectif n'est plus d'accompagner les chômeurs vers l'emploi mais vers la sortie de Pôle Emploi !**

Pour masquer l'idée maitresse de faire baisser mécaniquement le nombre de chômeurs, Macron et ses partisans (Medef et consort) inventent le concept du contrôle bienveillant et « remobilisateur » ! Les associations de chômeurs dénoncent cette hypocrisie. Pour le Mouvement National des Chômeurs et Précaires : « l'urgence n'est pas de contrôler que les chômeurs cherchent du travail, mais d'être capable de leur en trouver ! »

Si le contrôle était la solution à tous les maux, alors :

- Pourquoi ne pas renforcer le nombre de contrôleurs chargés de lutter contre le travail dissimulé qui fausse la concurrence, augmente artificiellement les coûts de production et prive les caisses de retraite et de sécurité sociale de recettes évaluées à 20 Milliards d'Euros selon un récent rapport de la Cour des Comptes ?
- Pourquoi ne pas contrôler d'avantage certains organismes de formations qui n'ont pas d'autres objectifs que de s'enrichir sur le dos des chômeurs, en leur proposant des formations bidons, sans titre ou qualification professionnelle ? Là aussi, la Cour des Comptes a chiffré la fraude à plusieurs Milliards d'Euros.

Les vrais profiteurs du système, ceux qui s'enrichissent à coup de milliards, ne sont pas inquiétés. **Ce sont eux qui passent leurs vacances dans des paradis... « fiscaux ».**

Dans notre société, ceux qui sont sans emploi ne le sont pas par choix !

A la Réunion, faire face à la cherté de la vie et aux difficultés quotidiennes (logement, transport, éducation, santé, culture...) avec un RSA ou une allocation chômage inférieure à 1000 euros, n'est pas une situation enviable.

Avec un taux de chômage record, qui concerne aujourd'hui plus de 179 000 demandeurs d'emploi dont plus de la moitié est considérée comme chômeurs de longue durée, les priorités de pôle emploi doivent être d'indemniser plus et/ou mieux les chômeurs et d'accompagner plus et/ou mieux les chômeurs.

Saint-Louis, le 26 mars 2018

[Facebook \(Snu Réunion\)](#)